



CIRCUITS  
NOUVELLES  
FRONTIERES

# LES VOYAGES, C'EST À NOUVEAU PERMIS !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

## FORMALITÉS VOL ALLER – SÉNÉGAL\*

Tous les voyageurs doivent obligatoirement présenter à l'embarquement :

- Un **certificat de vaccination** (Seuls les vaccins homologués par l'OMS sont reconnus.) attestant la réalisation d'un schéma vaccinal complet contre la Covid-19 (14 jours avant la date du voyage).
- **Pour les voyageurs (de 2 ans et plus) non vaccinés**, la présentation d'un **test RT-PCR négatif de moins de 72 heures** effectué dans un laboratoire reconnu par les autorités sanitaires de leur pays d'origine ou de départ est requise.

Veillez à ce que vos certificats de vaccination et/ou de test disposent d'une QR Code.

Nous vous recommandons de vous munir d'une copie papier de vos certificats et formulaire.

## FORMALITÉS VOL RETOUR\*

Depuis le 1er août 2022, l'ensemble des restrictions sanitaires liées au Covid-19 pour le retour en France ont été suspendues.

Il n'est plus nécessaire de présenter un certificat de vaccination ou un test, ni de remplir un formulaire « PLF ».

*PASSEZ DE TRÈS BELLES VACANCES !*

\*Toutes ces informations sont données à titre indicatif et peuvent évoluer sans préavis. Informations valables pour des vols directs de/vers la France. En cas de transit certains pays peuvent demander des formalités supplémentaires.

<sup>1</sup> Toutes les informations concernant le schéma vaccinal complet sont disponible sur ce site :

[https://www.levoyaging.fr/article/coronavirus/#Definition\\_du\\_schema\\_vaccinal\\_complet](https://www.levoyaging.fr/article/coronavirus/#Definition_du_schema_vaccinal_complet)

Date de la dernière mise à jour : 29/07/2022. TUI France IM 093120002 - RCS Nanterre 331 089 474. Crédit photo : Gettyimages.

